



République française
Ville de Saint-Cloud

Communiqué de presse

Autoroute A13

Fermeture prochaine du tunnel de Saint-Cloud

L'annonce, par le Préfet de région, de la fermeture du tube Nord (sens Paris Province) du tunnel de Saint-Cloud, situé sur l'autoroute A13, dès novembre prochain pour une période de neuf mois, appelle de la part de la Ville de Saint-Cloud plusieurs observations.

La première observation est l'absence totale de concertation et d'anticipation avec la Ville de Saint-Cloud. La Ville n'a en effet été informée que le 20 juillet, au cours d'une réunion en préfecture, de la nécessité de travaux de confortement conduisant à la fermeture du tunnel, alors que des inspections du tunnel sont menées depuis 2024.

La deuxième observation est l'absence de solution sérieuse et étayée permettant d'éviter une congestion des rues de la commune, et notamment les rues Dailly et Gounod.

Par un courrier adressé au Préfet de région le 27 juillet dernier, la Ville a formulé trois exigences :

- Les applications GPS ou de navigation des usagers de la route sont différentes suivant que l'on soit un particulier (Waze, Google Maps, Apple Plans...) ou un professionnel de la route (Sygic Truck, Truckfly by Michelin, Nav-XL...). Il est urgent de les contacter et de les informer de la fermeture du tube Nord du tunnel de Saint-Cloud afin que très en amont de Saint-Cloud, les véhicules soient détournés sur d'autres réseaux routiers ;





- Il est indispensable de réaménager à Saint-Cloud, sur la D985, la bretelle d'accès à l'autoroute A 13, dès la sortie du tunnel dans le sens Paris Province. Cette bretelle d'accès existe, mais n'est utilisée que pour les véhicules de secours et de sécurité. Il faut la rendre accessible à tous les véhicules et ce, de façon pérenne ;
- Il faut enfin rendre, le temps des travaux, l'accès à l'A14 gratuit.

Le flux de véhicules/jour pour le tube Nord est d'environ 80 000. Il n'est pas envisageable qu'une partie de ce flux emprunte la rue Dailly, puis la rue Gounod, qui toutes deux sont des voies de circulation disposant d'une seule file dans chaque sens et dont le dimensionnement n'est déjà plus adapté aux flux existants. Tout doit être mis en œuvre pour qu'aucun poids lourd n'arrive sur la Place Georges Clemenceau.

La Ville de Saint-Cloud se tient à la disposition des services de l'État, et plus particulièrement ceux de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien, afin de prévenir au mieux de telles situations.

Saint-Cloud, le 29 juillet 2026

